

périté générale."

"C'est des cultivateurs, dit encore cet écrivain anglais, qui doit procéder le retour de l'équilibre commercial. Ils seront les premiers acheteurs des articles dont l'abon lance aura fait le bas prix, et ils sortiront les gagnants de ces temps d'épreuve pécuniaire."

Depuis le premier moment où cette crise pécuniaire s'est fait sentir, tout le monde et la presse en particulier, ont été d'avis que l'agriculture était notre unique planche de salut pour sortir de cet état de malaise dans lequel nous nous trouvons. Mais pour cela, il faut qu'elle soit bien comprise, qu'elle soit bien appréciée. Malheureusement l'agriculture est généralement trop dépréciée; le fait de voir dans nos villages un trop grand nombre d'ouvriers et de journaliers qui vivent au jour le jour, et qui n'ont pas même la pensée d'aller s'établir sur des terres pour y trouver plus tard l'aisance, nous fait craindre que cet état de malaise durera encore longtemps.

La faute en est un peu à tout le monde. Aux cultivateurs à l'aise qui dans chacune de nos grandes paroisses pourraient établir une société de colonisation, et favoriser par là, au moyen de légères souscriptions, l'établissement, chaque année, de deux ou trois ouvriers ou journaliers qui seraient disposés à s'établir sur des terres nouvelles. Ce qui s'est fait à Ste. Anne ce printemps, à l'occasion d'un colon de Ste. Anne, établi à Témiscouata, pourrait se répéter chaque année. Sur la demande de M. le Curé de Ste. Anne, le Révd. M. C. Poiré, une quinzaine de cultivateurs ont souscrit en faveur de ce colon plus de quarante minots de grains de s-mence, et personne de ceux qui ont aidé ce colon n'en a été plus pauvre. Nous pourrions accorder ce secours à deux ou trois colons chaque printemps, pourvu que tous les cultivateurs à l'aise y contribuent. L'ouvrier, de son côté, ne doit pas attendre pour se décider à prendre une terre, qu'il ait une grande famille ou que ses forces soient complètement épuisées, car l'app'i qu'il recevrait alors des cultivateurs ne serait pas suffisant, même nul.

Attions-nous donc, au moyen de souscriptions, d'aider à la colonisation de nos terres encore incultes, en accordant notre appui à nombre d'ouvriers qui par ce moyen pourraient utiliser leurs bras à la culture de la terre: nous aurions alors des agriculteurs au lieu d'avoir le plus souvent des mendians à la charge d'une paroisse.

Plus on creuse, plus on approfondit cette question si pleine d'intérêt, plus on s'aperçoit que la terre est vraiment trop dédaignée, et cela par notre propre faute.

Que de bienfaits ne peut-on pas répandre sur la demeure de l'humble et courageux ouvrier qui désire se livrer à la culture de la terre! non-seulement nous pouvons lui aider par notre argent ou nos produits, mais encore par nos conseils, notre exemple et notre sympathie. Tout cela se trouve dans les bons rapports, dans les services mutuels rendus à propos qui fondent peu à peu l'association, la vraie fraternité qui porte à la fois des fruits et des fleurs. Que d'heureux ne ferions-nous pas, dans nos grandes paroisses, si nous encourageons les ouvriers et journaliers, qui s'y trouvent à s'établir sur des terres, au lieu de les obliger, en leur offrant un trop modique salaire, à aller chercher du travail dans nos villes, pendant trois à quatre mois de l'année, travail que trop souvent ils ne peuvent obtenir, vu le manque d'ouvrage et le trop grand nombre de journaliers qui encombrement les villes.

Aux cultivateurs routiniers incombe encore ce malaise que nous avons à déplorer. Car, par l'exemple qu'ils donnent d'une mauvaise culture, ils contribuent à déprécier l'agriculture, à laisser venir à leurs propres ouvriers et journaliers que même on cultivant on ne peut se soustraire à une vie de malaise et de contrariétés de toutes sortes. De plus, ces cultivateurs routiniers peinent, par l'exemple d'une mauvaise administration, le découragement parmi les travailleurs, qui s'étonnent avec juste raison de voir ceux qui les font vivre ne pouvoir parvenir à vivre eux-mêmes.

De là cette hésitation de la plupart de nos ouvriers à prendre possession d'une terre, à se faire cultivateurs.

Nécessité donc pour tous les cultivateurs de se livrer à une culture perfectionnée, afin de faire comprendre à ceux qui ne cultivent pas, l'importance de la culture et les produits que l'on

peut en retirer, quand on lui accorde tous les soins et toute l'attention nécessaires.

Jamais le besoin de coloniser nos terres, de rendre l'agriculture largement productive ne s'est montré plus pressant qu'aujourd'hui. N'avons-nous pas à nourrir une population nombreuse et dont le chiffre va toujours croissant? Il faut donc qu'il y ait plus de producteurs.

Le cultivateur intelligent et qui comprend l'importance de sa profession, pour faire face au malaise auquel il lui semble difficile parfois de se soustraire, est obligé de s'ingénier afin de retirer du sol qu'il cultive, des produits plus abondants et plus rémunérateurs. Sa terre sera défouée, ses cultures mieux soignées, et une plus grande économie régnera dans son administration. Celui-là assurément ne peut manquer de réussir, et son succès sera ambitionné par ceux qui sont à son service et qui ne manqueront pas de suivre ses traces en se faisant eux-mêmes cultivateurs et en suivant les bons exemples qu'ils auront eus constamment sous les yeux. Il faut cependant bien se pénétrer de cette idée, que le succès, en agriculture aussi bien qu'en toute autre chose, ne peut être certain, qu'à moins que nous soyons résolument décidés d'adopter pour principes: *Amour du travail! économie et sobriété!* Sans cela, pour le cultivateur comme pour tout autre, la situation ne s'améliorera pas: *les temps seront durs!*!! quoiqu'on fasse ou quoiqu'on dise.

Choses et autres.

Nids d'oiseaux et oiseaux insectivores.—Les enfants et même les adultes ont la mauvaise habitude de prendre ou de détruire les nids d'oiseaux, ce qui est fort nuisible aux intérêts de l'agriculture. Il est donc utile de faire connaître les prescriptions de la loi à ce sujet:

"Protection des oiseaux, 27 et 28 Victoria, ch. 52.—Il est défendu de tirer, détruire, tuer ou blesser aucune espèce d'oiseaux quelconque, sauf et excepté les aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, pigeons sauvages, (tourtes), les emberizes orizivores, les martins-pêcheurs, les corbeaux ou corneilles, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année, et ce sous une pénalité de \$1 à \$10, avec les dépens, ou l'imprisonnement à défaut de paiement immédiat. Et sous cette même pénalité, il est défendu de tirer, blesser ou prendre d'aucune manière aucune espèce d'oiseaux, ou d'enlever les nids ou œufs d'aucune espèce d'oiseaux, entre le premier de mars et le premier d'août."

Il n'y a guère lieu de se tromper, puisque tous les oiseaux sont protégés par la loi entre le 1er mars et le 1er août, à l'exception des rapaces (aigles, éperviers, hiboux, chouettes, autours, etc.), des tourtes, des corbeaux et corneilles, des emberizes (guglus) et des martins-pêcheurs.

Cette loi malheureusement est complètement mise en oubli; souvent, on ne s'occupe guère de la faire mettre à exécution. On en comprend tellement peu son importance, que tous les jours nous voyons des enfants dénicher les nids des oiseaux sans que l'on en fasse du cas; les parents même ne nous ont reprocher leur enfants qui se rendent coupables de cette infraction à la loi. Ces jours derniers, nous avons vu un enfant de 10 ans apporter à la maison trois jeunes merles qui avaient à peine leurs plumes. Nous avons conseillé au père de l'enfant de renvoyer porter ces oiseaux à leurs nids, et le père nous a répondu par des injures; ce n'a été que sur des menaces que le père a obligé l'enfant à reporter ces oiseaux à leur mère. Nous voyons qu'à Sorel on est d'une sévérité digne d'être suivie dans toutes nos paroisses. La Gazette de Sorel nous apprend que deux jeunes gens ont été condamnés à huit jours de prison pour avoir acheté des chardonnerets et guglus. Deux autres enfants devaient comparaître le lendemain devant les Juges de Paix, pour la même offense. Nous conseillons aux instituteurs et institutrices d'informer les enfants qu'ils sont susceptibles d'une semblable punition s'ils entreprennent cette loi pour la protection des oiseaux.

Exposition d'agriculture à Londres en 1878.—A Londres, on projette pour l'année prochaine une grande exposition d'agriculture. Un comité s'est formé ces jours derniers dans ce but; il a été